

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 14 DÉCEMBRE 2023

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, la salle Le Cœur du fjord, le 14 décembre 2023, à 17 h 15, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
 M^{me} Nada Deschênes
 M^{me} Marie-Chantal Dufour
 M^{me} Valérie Dufour
 M. Philippe Roy

ABSENCES : M. Guillaume Lavoie
 M. Janic Boisvert

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 15.

Résolution 2023-12-398

Il est proposé par madame Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;

B. Adoption de l'ordre du jour ;

C. Administration générale :

- a) Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026 ;
- b) Adoption des prévisions budgétaires 2024 ;

D. Période de questions

E. Levée de la séance

Administration :

RÉSOLUTION 2022-12-399

Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026

IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur adopte les dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 au montant de 4 673 382 \$, lequel est joint en annexe pour être versé aux archives de la municipalité.

RÉSOLUTION 2023-12-400

Adoption des prévisions budgétaires 2024

CONSIDÉRANT la résolution 2023-12-400 dans laquelle la Municipalité de Sacré-Cœur demandait au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de reporter la date pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023;

CONSIDÉRANT QUE finalement, la Municipalité de Sacré-Cœur a réussi à adopter les prévisions budgétaires 2024 dans les délais prescrits par le MAMH ;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sacré-Cœur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, faisant état d'un budget équilibré de 4 316 681 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le document explicatif du budget soit transmis aux contribuables.

RÉSOLUTION 2023-12-401

Levée de la séance

Il est proposé par M^{me} Nada Deschênes que la séance soit levée à 17 h 25.

Lise Boulianne, maire

Jeannot Lepage, directeur général
et greffier-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Lise Boulianne, maire